

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES

**Projet de déclaration de la délégation sénégalaise lors de l'EPU du
Royaume de Belgique (le 20 janvier 2016)**

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation adresse ses chaleureuses félicitations au Royaume de Belgique pour sa brillante élection au Conseil des Droits de l'Homme, pour la période 2016-2018.

Le Sénégal salue également la qualité du rapport circonstancié soumis à l'attention du Conseil, notamment la démarche participative et inclusive observée dans le processus de son élaboration.

Ma délégation se réjouit particulièrement des efforts consentis par la Belgique dans la mise en œuvre de la plupart des recommandations acceptées dans le cadre de son examen aux différents cycles de l'EPU, avec la ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Le Sénégal voudrait adresser au Royaume de Belgique les recommandations suivantes :

1. Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille,
2. Ratifier le Protocole facultatif relatif à la Convention contre la Torture qu'il a signé en 2005.

Je vous remercie